

de représentants à la chambre des communes, c'est donc à nous à les empêcher de jouir de cet avantage dans les limites de nos ressources et de nos capacités en ne cachant rien de la vérité et en faisant connaître exactement le chiffre total de notre population et en donnant aux énumérateurs les renseignements qui seront demandés.

Il va aussi de notre orgueil national de faire connaître exactement le chiffre de notre population ; car une augmentation dans le nombre ne pourra que nous faire gagner en importance.

On voit aussi par l'exposé ci-haut que les travaux du recensement sont destinés à faire connaître toutes les richesses et les ressources de notre pays, non-seulement le nombre total de notre population sera connu, mais les différents âges seront aussi connus et le nombre particulier de chaque sexe, le recensement comprendra en outre le nombre de ceux qui sont ou ne sont pas mariés. (Il ne paraît pas cependant que les énumérateurs soient appelés à constater parmi ceux qui ne sont pas mariés combien devraient être ou désireraient l'être.) La profession religieuse de chacun sera aussi distinguée et tous les renseignements qui pourraient jeter quelques lumières sur la question seront exigés. Ce recensement est appelé précisément à faire l'histoire actuelle du pays en faisant connaître sa population, ses religions, ses moyens, ses ressources et ses produits. Le revenu actuel de chaque terre sera calculé ainsi que les revenus et les produits des pêcheries, des forêts, des mines, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des autres industries.

Les travaux de tous les commissaires recenseurs et des énumérateurs réunis compilés publiés formeront un volume où chaque citoyen pourra puiser les renseignements de tous genres sur son pays. Toutes les paroisses de la province y seront nommées avec les établissements publics et même de nature privée quelquefois. La population de chaque campagne, chaque village et chaque ville se trouvera à la portée de chacun qui désirera le savoir. Les établissements manufacturiers grands et petits seront connus avec leur genre d'opérations, leurs ressources jusqu'à un certain point. En un mot, tous les renseignements que nous pouvons désirer avoir sur notre pays ou que nous pouvons désirer pouvoir donner à l'étranger sur notre compte seront compris dans le travail des commissaires recenseurs et des énumérateurs.

Il est donc important que chaque commissaire recenseur comprenne bien la tâche qui lui est imposée par cette charge et que chaque énumérateur aussi comprenne bien l'étendue des fonctions qui lui seront assignées et la portée et la valeur des renseignements qu'il devra donner sur son pays par son rapport.

Ce recensement ne doit pas être considéré par les énumérateurs comme un travail aisé, rapide et n'ayant presque aucun but pratique. Il faut au contraire que chaque énumérateur comprenne le rôle qu'il joue à cette occasion ; il faut qu'il comprenne sa tâche comme étant appelé à donner sur son pays les renseignements qui sont nécessaires pour le bien faire connaître à chaque citoyen et à l'étranger. Tous les pays du monde font faire le recensement à certaines époques et l'importance que l'on attache de plus en plus à cette opération doit nous faire comprendre qu'il y va quelquefois de notre intérêt et de notre orgueil national de faire connaître exactement notre position sous le rapport de notre population, de notre richesse, de nos ressources et des moyens de subsistance que nous pouvons offrir à l'émigration étrangère et sous le rapport des ressources naturelles que la Providence a mises à la disposition du capitaliste qui désirerait tenter la fortune dans notre pays. Plus nous ferons connaître notre pays, plus nous y attirerons, et la population immigrée et la population étrangère, car notre Canada possède des ressources qui n'ont besoin que d'être connues pour être appréciées. Ne cachons rien de nos moyens et quand nous aurons fait connaître avec nos ressources naturelles et la richesse de notre sol et la valeur de nos forêts et de nos mines avec les lois protectrices à notre industrie, en autant que nous le permet notre état actuel, nous pouvons espérer dans l'avenir. Nous sommes plus qu'un village, nous sommes plus qu'une ville, nous sommes même plus qu'une colonie, nous sommes une nation appelée à jouer un rôle parmi les autres nations du monde. Si nous faisons bien connaître notre position sous tous les rapports pour ceux qui tiennent à rester colonie sous la protection de la Grande-Bretagne, ils resserreront les liens qui doivent nous y unir en faisant mieux connaître à cette mère patrie l'état du pays qui veut lui être soumis ; et pour ceux qui aspirent à l'indépendance, c'est encore en faisant généralement mieux connaître le pays avec toutes ses ressources et ses richesses qu'ils pourront vaincre les autres que nous possédons ce qu'il faut à un état libre et indépendant pour se soutenir et pour pouvoir espérer une longue vie sous une autre forme de gouvernement ; et s'il en était qui désirerait sincèrement l'annexion avec les États-Unis, nous lui dirions aussi faites mieux connaître par les opérations de ce recensement votre population, vos moyens de subsistance, le nombre de vos institutions financières, commerciales ou agricoles, donnez hautement et publiquement sur votre pays tous les renseignements qu'un acheteur peut désirer avoir de l'effet qu'il se propose d'acheter et alors encore vous excitez d'avantage le goût et l'appétit de ceux qui désireraient vous

voir faire partie de la grande république voisine.

Sous quelque point donc que l'on envisage la question du recensement, ce doit être pour nous une question vitale une question importante et à laquelle pour le moment nous devons attacher toute notre attention.

Nous nous contentons de ces quelques remarques pour aujourd'hui, nous reviendrons encore sur le sujet quand nous ferons connaître les noms des énumérateurs.

LE MAÎTRE D'ÉCOLE ET L'AGRICULTURE.

Un maître d'école d'Irlande rend un compte détaillé de sa culture sur deux arpents de terre, avoisinant sa maison d'école. Il a vingt écoliers, auxquels il donne chaque jour, de neuf heures à midi, des leçons d'écriture, de calcul et de religion. — Chacun des élèves lui donne deux sous par semaine pour aider à la souscription de trois journaux agricoles maintenus par le Conseil agricole et à l'achat de quelques volumes traitant d'agriculture, qui font l'objet d'une lecture spéciale tous les jeudis de l'après-midi ; ils donnent de plus trois heures de travail par jour, de deux heures à cinq heures après-midi. — Il cultive deux arpents, et nourrit à l'étable trois vaches, une génisse, un veau, des porcs. — Pour une si petite exploitation, il a construit deux citernes à purin qui, dit-il lui ont rendu de grands services. — Exprimons en passant un regret, c'est qu'on ne sache pas ici, tout le parti qu'on peut tirer des fosses à purin. — Les élèves, en faisant prospérer par le travail cette petite culture y puisent non seulement une instruction suffisante, mais ils peuvent encore s'y initier aux bonnes pratiques agricoles, et deviennent des agents de culture recherchés par les fermiers.

Nous recommandons à l'attention des hommes spéciaux ce plan d'organisation, qui serait, nous le pensons, d'une application bien facile dans nos campagnes. Il y a là pour nos législateurs et les membres du Conseil agricole, un modèle à consulter. — Que ne peut-on pas faire pour l'agriculture quand on sait en connaître toute l'importance. Ce serait bien peu de sacrifier une ambition personnelle, dans l'unique but d'assurer à l'agriculture une plus grande prospérité.

LE CHEVAL.

Quelques mots sur la reproduction du cheval. C'est un point trop négligé par les cultivateurs. On ne donne pas ici assez d'attention et de soin pour l'amélioration de ce noble animal, qui, en tout temps, est l'ami de l'homme, procure au riche l'amusement et le